

JA MARTIGNY

NE PAYER PAS PLUS CHER
POUR LE MÊME MEUBLE !!

MEUBLES
MONTHEY
Lesse

Prix imbattables!

2 GRANDES EXPOSITIONS - (025) 4 22 97
Fermé le lundi 4 57 44

toujours plus appréciée

MIGROS

MONTHEY
ST MAURICE
MARTIGNY
VERBIER
SION

SIERRE
MONTANA
VIEGE
BRIGUE
ZERMATT

Gerard Bernard :
Travailler au désert...

Mardi 11 janvier 1977 60 ct. JA Martigny
No 2 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

page 6

Impr. Montfort, Martigny

COMTE-DROME

LA CHUTE FINALE

Dans un article paru dans ce journal, on relevait l'une ou l'autre contradiction théorique du marxisme. Etait-ce bien nécessaire ? Qui croit encore sérieusement au marxisme ? En tout cas pas les dirigeants soviétiques, répond Emmanuel Todd dans un livre de lecture agréable et passionnant : « La Chute finale », paru aux Editions Laffont.

Selon Todd, les statistiques russes sont complètement faussées dès qu'elles parlent économie. Il faut se fonder pour analyser la vie réelle russe, non sur les chiffres officiels mais sur les maigres échantillons de réalité que l'on peut observer. Les voyageurs disent que

l'Union soviétique ne connaît pas le moindre embouteillage automobile. Donc, les automobiles, qui sont un des signes extérieurs de richesse d'un pays, ne sont pas très répandues en URSS. Et comme les logements sont peu confortables (même si ils sont très bon marché) et surtout peu abondants, il faut en conclure que le niveau de vie du Soviétique est proche d'un pays sous-développé. Reste la médecine, disent les amis de l'URSS. Bien, voyons la médecine ! Une statistique peut être utilisable dans ce domaine car elle n'est pas directement liée à l'orgueil politique ou idéologique. La mortalité infantile serait en hausse en URSS selon les chiffres officiels. Cela peut être interprété comme le signe probable d'une dégringolade de l'organisation médicale.

La Russie, pays sous-développé, a une économie industrielle stagnante. Dans le domaine agricole, les affaires sont plus malheureuses encore. Cette affirmation de Todd est vérifiée par une nouvelle donnée par la Radio romande le soir du 1er janvier 1977. A Moscou, les queues devant les magasins d'alimentation ont atteint des longueurs records. Et au bout de la queue, il n'y avait souvent pas grand chose...

Les aimables despotes

Les dirigeants soviétiques seraient, suivant leur tempérament, d'aimables ou de despotes cyniques qui ont, depuis belle lurette, renvoyé le marxisme au vestiaire. Ils n'auraient pas liquidé totalement le marxisme pour des raisons bien compréhensibles cependant. Le recours au marxisme réitéré comme une litanie facilite leur légitimation et leur emprise sur la population. Quant à y croire... Là aussi, on ne peut s'empêcher de

penser qu'il y a beaucoup de vrai dans le raisonnement de Todd. J'avais acheté, dans une librairie d'Athènes au printemps 1976, un petit livre en français, édité par les Editions de Moscou, sur le socialisme et le capitalisme. En 300 pages, les spécialistes moscovites expliquent la supériorité du régime socialiste sur le régime occidental. Au passage, ils expliquent l'apparition de nombreuses automobiles en Occident par le fait que les exploités capitalistes étaient incapables de fournir du travail à proximité des habitations ouvrières. Les prolétaires occidentaux devraient donc s'acheter des voitures pour se ren-

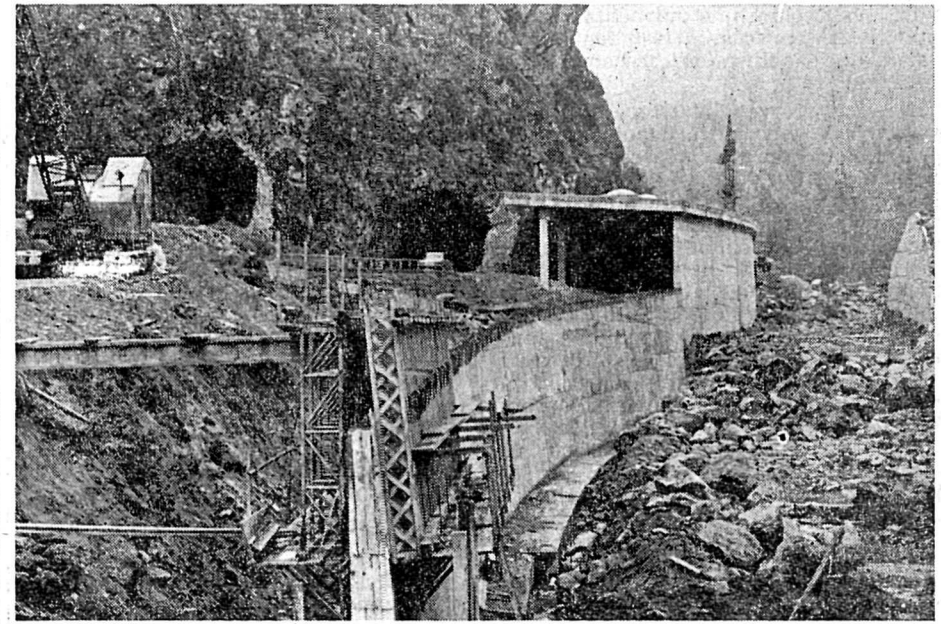
par Pascal Couchepin

dre au travail ce d'autant plus, ajoute le livre, que les transports sont inutilisables parce que de mauvaise qualité et trop cher. On ne peut croire que des gens bien informés comme les responsables soviétiques croient à de pareilles sornettes. Il faut en conclure que les dirigeants soviétiques sont indifférents à la réalité ou, au contraire, ce qui est plus vraisemblable, qu'ils continuent à répéter la théorie s'en inquiétant de savoir si elle a encore un fondement dans la réalité.

Le but des dirigeants communistes est de se maintenir au pouvoir. Une menace cependant pèse sur eux : elle provient du risque d'amélioration de la vie en URSS. Les dirigeants soviétiques seraient heureux, selon Todd, de

(suite en page 5)

ROUTE DU GRAND-SAINT-BERNARD Amélioration de la « Monnaie »



Au lieu dit « La Monnaie », entre Sembrancher et Bovernier, les deux pans de montagne formant la vallée se ressèrent et nous avons, à cet endroit, l'impression d'être au fond d'une gorge. La Dranse, la route principale et la ligne du chemin de fer du Martigny-Orsières se rejoignent presque. De grands travaux ont été effectués ; on a endigué la rivière et déboulé la chausée par une galerie couverte. L'ancien tunnel, par ailleurs très étroit, servira à la circulation descendante alors que

la nouvelle galerie couverte sera exclusivement réservée à la circulation montante. Les travaux qui ont débuté à fin novembre 1975 se termineront certainement au mois de juillet de cette année. On ne peut que louer l'effort qui a été fait pour améliorer les conditions de circulation à cet endroit particulièrement difficile.

Notre photo : A droite, la Dranse, la galerie d'élargissement, le tunnel actuel et le tunnel du chemin de fer. (Val-presse)

Importante assemblée JRV

Le 14 janvier 1977, à 20 heures, à l'Hôtel des Alpes de Saint-Maurice, aura lieu l'assemblée générale de la Jeunesse radicale valaisanne. Etant donné le caractère important de cette assemblée, nous invitons tous les jeunes radicaux à y participer aussi nombreux que possible. A l'ordre du jour :

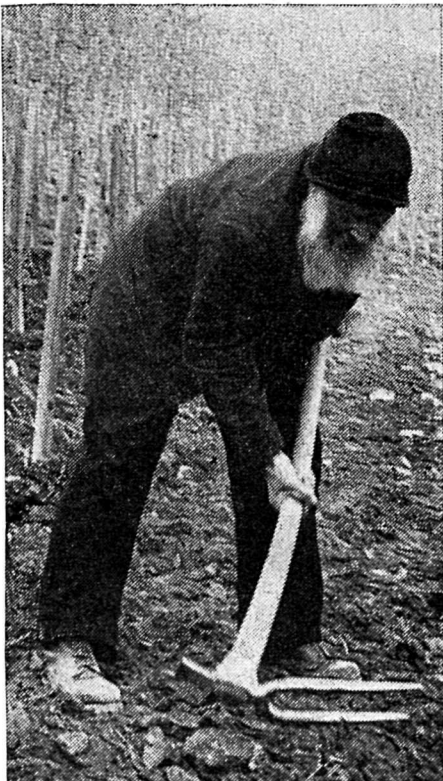
1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Lecture du protocole de la dernière assemblée générale
3. Rapport du comité directeur
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs
6. Divers.

Pascal Mottiez
Vice-président

Campagnes désertes

Situation ambiguë, mesures paillasses, décrets de loi, politique erronée, tout cela est l'aboutissement d'un problème quasi-insoluble. Les économistes s'y attachent, cherchent, proposent, et ne le résolvent pas. La moitié des pays du monde prennent des mesures protectionnistes pour sauvegarder leur agriculture et, cependant, l'exode rural ne peut être arrêté. Bien au contraire, la courbe s'accroît et aussi paradoxal que cela puisse paraître, la production ne diminue pas. Il n'en reste pas moins vrai que le problème garde toute son actualité.

En Europe occidentale, la société industrielle qui a absorbé le monde rural est le fruit d'un processus original, issu



Il a vu partir ses enfants...

de la révolution industrielle. Toutefois, avant cette dernière, la situation se résumait ainsi : une société urbaine embryonnaire, d'une part, et une société rurale numériquement majoritaire, d'autre part, un très fort accroissement démographique qui alimente l'émigration vers les pays d'outre-mer, les grands chantiers de travaux publics et en particulier, les premiers grands établissements industriels.

Cette phase se situe vers 1800-1820. Le mouvement qui s'y produit est l'ascension d'une bourgeoisie d'affaires qui passe progressivement des activités commerciales aux activités industrielles et prend le relais d'une aristocratie foncière qui commence à s'effacer.

La deuxième moitié du 19e siècle est caractérisée par une société rurale associant, dans une combinaison d'intérêts antagonistes, des paysans qui sont soit des petits propriétaires, soit des fermiers, soit des ouvriers agricoles et une aristocratie foncière qui continue à partager son activité entre la gestion de ses biens et des formes traditionnelles de services. Cependant, ce groupe social est en déclin.

La rente foncière a cessé d'être la principale source de revenu et la meilleure forme de rémunération du capital.

Des traditions, des vieux

La condition paysanne s'aggrave au fait de la disparition des métiers auxiliaires qui apportaient un complément de revenu à la campagne et également en raison de la faible élévation de la productivité et de la rémunération du travail agricole.

La campagne commence à perdre ses habitants. A partir d'une date qui se situe entre 1850 et 1900 suivant les régions, la courbe démographique rurale descend inexorablement jusqu'à l'époque actuelle, avec une infinité de variantes régionales.

L'émigration paysanne étant une émigration de jeunes, la population rurale vieillit. Et l'ambiance générale d'attachement aux traditions et aux techniques périmées s'en trouve renforcée.

(à suivre)
Ry

Les députés de la sieste!

J'ai toujours présente à l'esprit, la combien délicate anecdote du Recteur du Collège de Sion. Un père outré et indigné se présentait un jour à lui : imaginez-vous, son fils était tout simplement le dernier de la classe... alors que dans son village, ce même élève occupait toujours la première place. Après examen de la situation, le Recteur et le père indigné arrivèrent ensemble à la conclusion que les 25 élèves de la classe en question étaient tous, l'année précédente, premiers d'école dans leur village respectif... et que de ces 25 premiers réunis, il en fallait bien un pour occuper la dernière place ! avec ou sans sieste !

Il ne m'appartient pas de juger les membres du Grand Conseil. Loin de moi l'idée de vouloir, ici, défendre les députés, mes aînés ; ils seraient du reste « assez grands » pour le faire eux-mêmes, si besoin était. Qu'il me soit cependant permis, en ma qualité de suppléant-député, de compléter quelque peu l'article de M. Roger Germanier, publié dans les colonnes du « Nouvelliste », au sujet de 110 députés de la sieste et 20 députés-travailleurs. Souffrez, Monsieur Germanier, que je le fasse en toute gentillesse, sans aucune arrière-pensée.

Revaloriser le Parlement ! Vous avez entièrement raison. Puisque 20 députés seulement travailleraient (le jugement est sévère) pour les 130 que compte la Haute Assemblée, ne vaudrait-il pas

mieux en éliminer 110 ? et transformer les « 20 bons » en professionnels ? Non, ce n'est pas ce que vous avez voulu dire, car il est nécessaire que tous les partis politiques et toutes les régions géographiques soient représentés. Dans cet ordre d'idée, pour en revenir à mon histoire du Collège, je dirais qu'il n'est pas possible de n'élire que des premiers et de ne mettre en place que des « canons » qui connaissent tout et dans tous les domaines. Le député doit savoir s'attaquer aux problèmes qui sont à sa portée ; le député ne peut pas s'intéresser à tout, il doit faire un choix.

Actif ne veut pas dire orateur. Le Peuple ne peut pas mettre en place uni-

Bernard Bétrisey
suppléant-député
(suite en page 5)

EN DIRECT AVEC

Les nombreuses statistiques parues en fin d'année ont classé notre pays parmi les trois plus riches du monde, lui ont attribué une des monnaies les plus solides, l'ont comblé du premier prix dans le dur combat contre l'inflation et lui concèdent un pourcentage de chômage minime. Nous pourrions aussi nous enorgueillir d'être l'Etat dans lequel les citoyens se trouvent le plus souvent consultés.

En effet, après les élections communales de décembre, nous sommes déjà appelés à nous prononcer, le 30 janvier, sur la procédure, la juridiction administratives et sur l'adhésion du canton du Valais au concordat sur l'entraide judiciaire en matière civile.

Nous arriverons rapidement au 1er dimanche de mars, soit le 6, pour élire notre Conseil d'Etat, nos députés et suppléants au Grand Conseil pour la législature 1977-1981. Ces convocations importantes occuperont à elles seules les chroniques pendant plusieurs semaines.

Les 13 mars, 12 juin, 25 septembre et 4 décembre prochains seront, ensuite, réservés à des votations fédérales. Il faudra que nous nous déterminions sur les objets suivants soumis au référendum obligatoire :

- Paquet financier
- Nombre de signatures requis pour l'initiative et le référendum
- Démocratie dans la construction

le peuple, tels :

- Loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques
- Arrêté fédéral sur la prolongation pour une période limitée de la validité des mesures relatives à l'aménagement du territoire
- Arrêté fédéral sur l'introduction de l'assurance-chômage obligatoire (régime transitoire)

UN CALENDRIER CHARGÉ

- Initiative pour un impôt sur la richesse
- Référendum en matière de traités internationaux. Initiative et contre-projet
- Initiatives sur l'emprise étrangère
- Avortement. Initiative sur la solution du délai
- Service civil de remplacement art. 18 cst.)
- Initiative pour la protection des locataires et contre-projet
- Article conjoncturel
- Initiative contre la pollution atmosphérique causée par les véhicules à moteur.

De plus, il apparaît vraisemblable que l'un ou l'autre des actes législatifs soumis au référendum facultatif doit être approuvé finalement par

- Arrêté fédéral concernant la participation de la Suisse au Fonds de développement industriel de l'AELE en faveur du Portugal.

Il ne fait donc pas de doute que nous allons au-devant d'une année chargée. L'on pourrait ainsi ouvrir le dossier traitant de la surcharge que représentent les nombreuses élections et votations pour le citoyen helvétique, de même que celui concernant l'enflure de nos législatures fédérales, cantonales et communales. Le sujet serait trop vaste dans le cadre de ce modeste billet.

Nous nous permettrons d'y revenir, comme, d'ailleurs, à quelques-uns des points évoqués ci-dessus, pour essayer de préciser la portée réelle de certains textes.

JOSEPH GROSS

Le Chemin des Gourmets



CAFÉ-RESTAURANT CENTRAL

Mayens-de-Riddes - ☎ (027) 86 20 56

Restauration à la carte
Spécialités valaisannes
Repas de nocés-sociétés
Carnotzet - Grande terrasse
Chambres - Cuisine soignée



Fam. A. VALLOTON-REVAUX

Pour bien manger :
Rendez-vous à Sion
Pour manger une spécialité :
rendez-vous à l'Hôtel de la Gare

RÔTISSERIE DE L'HÔTEL DE LA GARE

SION - ☎ (027) 23 28 21



Aux Touristes à Martigny LA TRADITION DANS LA NOUVEAUTÉ

Une chose totalement nouvelle rebute l'enfant. Il faut toujours partir du connu pour aller vers le nouveau. Ce principe pédagogique élémentaire vaut autant pour l'adulte que pour l'enfant. On l'a fort bien compris au Café-Restaurant des Touristes à Martigny. Sans bousculer les habitudes de leurs clients, M. et Mme Rino Sola ont renoué leur établissement : nouvelle lustrerie, comptoir agrandi, mobilier du café complètement changé. Dans cette partie d'ailleurs, la séparation du milieu a été ôtée. Si les joueurs de cartes et les dames ont perdu « leur coin », les convives ont gagné des places. On mange aussi volontiers au café que dans la partie restaurant. Le service quant à lui n'a pas changé : il est toujours impeccable et soigné.

A la carte des Touristes, même respect du principe pédagogique. On y trouve toujours les plats italiens (spaghetti, lasagnes, crêpes vénitienes...) qui font la réputation du restaurant, mais également des nouveautés parmi lesquelles l'émincé du Mazot, selon une recette de l'OPAV. Il s'agit d'un émincé de veau au marc de Dôle, façon originale et succulente de mettre en valeur un produit de la région. Plus méridional, l'émincé de veau à la provençale marie parfaitement l'échalote et le thym. Le steak « mille herbes » maison, le châteaubriand aux chanterelles, la saltimbocca alla romana (médaillon de veau, jambon, sauge et vin blanc) disputent actuellement au steak tartare la première place dans les préférences de la clientèle. Les habitués des Touristes apprécient le plat du jour (9 francs) ou le menu (16 fr. 50 avec potage, entrée, viande et dessert) qui essaient de sortir des traditionnelles frites-salade en proposant des légumes frais, des viandes mijotées comme à la maison. Et puis, on ne saurait parler des Touristes sans évoquer les fameuses pizzas au feu de bois, selon la coutume napolitaine. C'est d'ailleurs de Naples où il a travaillé vingt-neuf ans dans une pizzeria que vient Carmine. C'est un véritable maître-pizzaïolo qui confectionne une belle gamme de dix pizzas.

La recette de Mme Sola

Conseillère municipale, présidente de la Commission scolaire de Martigny et du CO, présidente de plusieurs autres commissions dont celle de la Jeunesse et des Loisirs, Mme Sola se révèle également un cordon bleu de talent. Aujourd'hui, elle nous propose un plat simple qui, présenté avec soin, devient un véritable régal de fête : les spaghetti carbonara.

Il faut cuire les pâtes al dente (huit minutes), puis les passer dans la crème fraîche. Dans un caquelon, grillez un oignon haché fin et des lardons. Incorporez le tout aux spaghetti en assaisonnant avec du poivre en grains. Présentez le caquelon aux convives en ayant soin de napper les pâtes d'une rangée de persil, d'une rangée de fromage parmesan, et d'un jaune d'œuf frais. Mélanger le tout devant vos invités. Ils seront émerveillés par l'harmonie des couleurs de ce plat.

FED



Carmine, le pizzaïolo de Naples



Café-Restaurant Cercle Démocratique

Menu du jour - Spécialités sur commande
Grande salle pour sociétés, banquets et nocés
Jeux de quilles Fédérés
Boulangerie-Pâtisserie
1926 Fully VS - Tél. (026) 5 32 58



M. ROY-GAUDIN

HOTEL-RESTAURANT DANCING STALDBACH

A l'entrée de la vallée
de Saas
à 1 km. de Viège



Au restaurant, les meilleures spécialités vous attendent. Au carnotzet : spécialités de charbonnade, raclette, fondue, assiette valaisanne. Camping, piscine, grand parc illimité, jardin zoologique - Grande salle pour banquets, sociétés et nocés.

Se recommande : Fam. G. Rössli-Imboden, (028) 6 28 55.

Hostellerie de Genève

☎ (026) 2 31 41 - MARTIGNY

A. Luyet-Chervaz (chef de cuisine)

Nos spécialités : gratin de langouste et fruits de mer ;
cuissees de grenouilles ; côte de Charolais « florentine ».

CAFÉ-RESTAURANT VALAISIA

☎ (027) 86 25 44 - 1908 RIDDES

Menu du jour - Assiette valaisanne
Fondue - Tranche au fromage
Spécialités : sur commande
Salle pour sociétés et banquets
Famille J.-C. Roy-Dupont
Relais routier - Grand parc pour
camions - Fermé le dimanche



HOTEL-RESTAURANT *Catogne*

Fam. M. Lehner-Corthay
VERBIER VS - Tél. (026) 7 11 05 - 7 23 57

L'Hôtel-Restaurant Catogne — avec son panorama magnifique — ses spécialités valaisannes — son parc privé — sa terrasse ensoleillée, vous souhaite la bienvenue.



Devise : « Bien accueillir et bien servir »

AUBERGE-RESTAURANT

Au Vieux Valais

OVRONNAZ

☎ (027) 86 21 63

Pour votre plaisir et votre détente, nous vous offrons :

- un service attentionné
- une carte soignée
- grillade au feu de bois
- raclette et spécialités valaisannes

Possibilités de banquets pour groupes, sociétés et mariages
Propriétaires :
H. HOSTETTLER - LAMBIEL

ISÉRABLES

Hôtel-Restaurant du Mont-Gelé

- Spécialités du pays
- Restaurant - Terrasse
- Salle pour sociétés

Téléphone (027) 86 26 88

- FAMILLE A. VOULLAMOZ

HÔTEL FARINET - VERBIER

L'Hôtel Farinet se réjouit de vous accueillir :

**SUR SA TERRASSE ENSOLEILLÉE
DANS SA RÔTISSERIE
DANS SON BAR « L'ARISTO »**

Etablissement C. de Mercurio

HÔTEL-RESTAURANT VISPA

VIÈGE

Grill Room
Spécialités des gourmets
Carnotzets
Spécialités du Valais

Chambres d'hôtel tout confort - Notre sauna : cure de rajonissement - ☎ (028) 6 37 65

Café MOCCADOR toujours frais

ECHANTILLONS + DEGUSTATIONS
L. + M. CHABBEY MARTIGNY
TEL. 026/2 16 83 - 2 39 49



Pierre-André Bertholet

PHYSIOTHÉRAPEUTE DIPLOMÉ

ouvrira son

Institut de physiothérapie à Riddes

MARDI 18 JANVIER 1977

Jusqu'à cette date, les rendez-vous peuvent être pris uniquement le matin au No de tél. (027) 86 44 10.

LE DISCOUNT COMBI à St-Maurice
cherche
pour entrée immédiate ou à con-
venir

**vendeuse-responsable
qualifiée**

Se présenter au bureau de la Laiterie de Saint-Maurice ou téléphoner au No (025) 3 63 84.

Journée maraîchère

L'Ecole d'agriculture, avec la collaboration de la Station cantonale d'horticulture, organise une journée maraîchère le 14 janvier 1977, à Châteauneuf, de 8 heures à 11 h. 45.

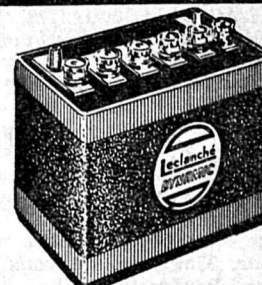
Les exposés seront consacrés aux sujets suivants : la rotation des cultures et la fertilisation en relation avec la lutte antiparasitaire, l'emploi des herbicides et la qualité des produits dans les cultures maraîchères commerciales. Tous les producteurs y sont cordialement invités.

ELECTRICITE AUTOMOBILE

PIERRE GUÉX

La batterie
suisse
de haute qualité

Tous les modèles
en stock
chez le
spécialiste



MARTIGNY Av du Gd-St-Bernard 42 - 026/2 2006



Bâches - Sellerie civile
pour tous véhicules
Confection de stores

PAUL GRANDCHAMP, MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
Zone industrielle - En face du port franc

GÉRARD BERNARD :

La dure aventure du désert...

Ils m'ont accueilli dans leur appartement de la tour Valmont à Martigny. J'ai tout de suite senti beaucoup de sympathie et de simplicité, enfin, comment dirais-je, quelque chose qui m'a mis à l'aise, de la part de ce couple qui n'est pas tout à fait pareil aux autres.

C'est Dominique et Gérard Bernard. Mais c'est surtout lui, Gérard, qui m'a raconté son histoire pleine d'intrigues, de mystères et de couleurs. Je vais essayer de vous la redire à mon tour, même si je ne pourrai jamais y mettre tout l'enthousiasme et le style de l'intéressé lui-même. C'est une histoire de voyage, d'un grand et dur voyage, mais c'est surtout une histoire vécue par un authentique Martignerain.

Le départ

Il est parti un jour de juillet de l'année passée, conscient que, pour quelque temps, il devait tout quitter, sa femme, ses amis, son pays et ses habitudes. Il est parti en Arabie Séoudite, non pas en vacances ou pour de l'exploration, mais pour y travailler. Engagé dans un immense consortium formé de diverses entreprises de Suisse romande parmi lesquels Dubuis-Dussex, Carbofer, Forétay et qu'on me pardonne si j'en oublie, Gérard, mineur de profession, a fait ses bagages pour d'autres cieux.

Non, l'Arabie Séoudite ce n'est plus nos montagnes, nos fleurs, nos lacs

le croire. Pensez qu'on a du boulot pour 140 millions, à effectuer durant deux ans. L'Arabie Séoudite est en plein boom économique. Cela représente cinquante fois, à mon sens, le boom qu'a connu la Suisse durant les belles années !

Le désert féodal

Sa femme Dominique et moi l'écoutons parler et encore et toujours raconter. J'ai même l'impression de vivre par moment cette aventure.

— Jamais, dans ces steppes arides, jamais un berger ne perd ses moutons ! On lapide ceux qui touchent aux femmes et on coupe encore la main aux voleurs, mais cela se fait à l'hôpital, entouré d'un garde et non plus en public. A Zanin, petit village de 200 habitants près duquel nous avons monté entièrement notre camp, règne encore un émir qui a droit de vie et de mort sur tous les résidents. Je me souviens même d'un ami Yéménite qui avait fumé pendant le Ramadhan, période sacrée de trente jours de jeûne. Ce fut pour lui le régime du pain sec et de l'eau, lié par des chaînes à un poteau durant un mois et demi. Et, puisque nous sommes dans le pays de la Mecque, personne ne peut pénétrer sur le sol saint ; s'il le souille de sa seule présence, il sera brûlé vif sur place.

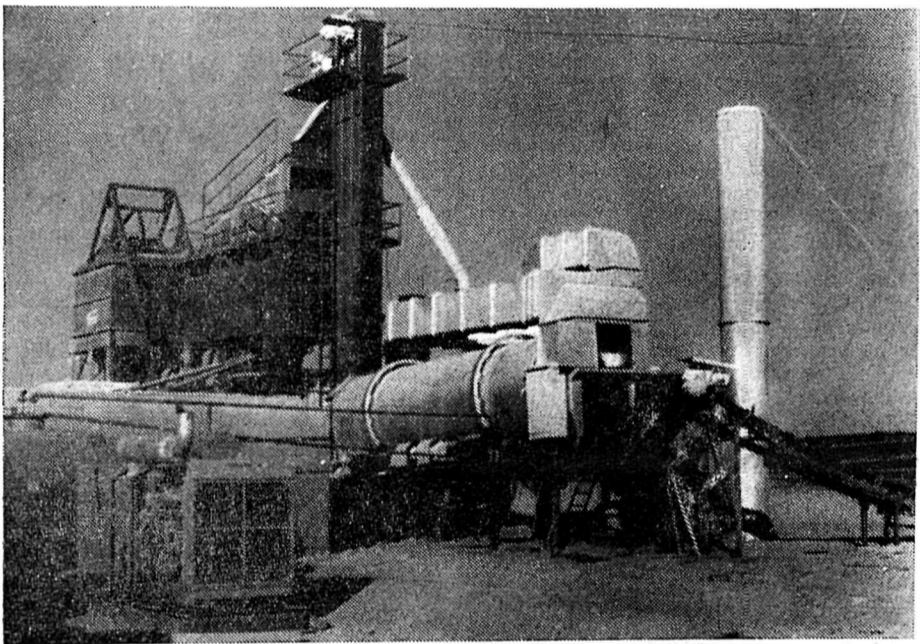
Non, ce n'est pas de la légende. Personnellement, je n'y croyais plus à ces

tentée, avec tout son courage et la force de ses muscles. Il nous prouve que si l'homme veut vivre, il le peut, et cela même dans des conditions qui ne sont pas du tout celles auxquelles nous sommes habituées. Il est jeune mais il n'a pas choisi la solution de facilité et s'est prouvé à lui-même qu'il était un homme. Il a voulu que je loue en son nom toutes les entreprises de ce pays qui ont pris des risques immenses à s'expatrier à moitié pour pallier les durs déboires de la récession.

Mais il m'a surtout démontré que l'adage « Loin des yeux loin du cœur » est une aberration. Dominique et Gérard sont profondément unis. L'absence de Gérard, certes pénible et souvent très longue, n'a fait que cimenter davantage leur union. Alors, en attendant ton retour durant ces trois prochains mois, bon voyage, Gérard.



M. et Mme Bernard réunis dans leur appartement à Martigny. Mme revêtue de la tunique saoudienne.



Une vue du poste d'enrobé que dirige Gérard

bleus et nos rivières, « c'est terriblement plat, monotone et sec ; c'est le véritable désert de sables et de dunes, les 60 degrés au soleil, le dénuement.

— Il y a le goût de l'aventure et, bien sûr, l'argent. Il y a aussi, peut-être, cette confrontation avec l'inconnu

Propos recueillis par Clément Balleys

qui fait que nous savons mieux ce que valons. Là-bas, pas de femmes, pas d'alcool, pas de bals et de cinéma... et c'est ma fois dur. Beaucoup n'ont pas tenu et sont rentrés. Je suis resté cinq mois déjà et, dans deux jours, je repars.

Gérard, avec tant d'autres, construisent une route, longue de 120 km, à travers le désert. Il a des responsabilités et est chef du poste d'enrobé.

— On a toutes les machines nécessaires et, pour vous dire, je n'ai jamais vu un tel parc à machines en Suisse. Si nous réussissons, nous aurons encore du travail, et il y en a, je vous prie de

histoires mais j'ai dû m'y forcer. Demain, Gérard repart ; on peut se demander ce qui l'attire vers ce désert.

— Il y a les amis, nous sommes des ouvriers de dix-sept nations. On nous a distribués des alphabets arabes et coréens. Il faut bien se faire comprendre. Et puis, chose importante, nous mangeons des mets suisses car le cordon bleu est un vrai Helvét. Bientôt, et cela semble puéril, nous aurons le football de table et le billard américain. Le temps est long après le travail, les loisirs inexistantes. On écrit quelques nouvelles à sa femme, puis, entre une Moussy bien fraîche et un petit brin de toilette, on regarde le soleil s'éteindre sur cet horizon rectiligne, toujours le même ; lorsqu'il aura disparu, on dirait qu'il s'enterre, nous irons prendre notre bain de sommeil tant apprécié.

C'est à coup sûr une grande aventure. D'aucuns hésiteraient bien longtemps avant de s'y lancer. Gérard l'a

Réserves monétaires : Grandes transformations

Au cours des cinq dernières années, tant la croissance que la répartition et la composition des réserves monétaires internationales ont subi de profondes modifications. C'est ainsi que les réserves, exprimées en dollars, ont doublé entre 1970 et 1973, passant de 93 mia de francs à 184 mia de francs. A partir de cette dernière date, toutefois, elles se sont accrues moins fortement, c'est-à-dire seulement de 30 % jusqu'à la fin juin 1976. Les Etats pétroliers — et c'est la modification la plus frappante de la répartition — ont vu la part de leurs réserves au volume total passer de 5,4 à 26,8 % au cours de la première moitié des années septante. Enfin, pour ce qui touche à la composition des réserves, de grands changements ont également été notés : au cours des cinq dernières années, les avoirs en devises ont triplé ; la part de l'or est restée la même, les réserves disponibles auprès du Fonds monétaire international ont un peu plus que doublé et les droits de tirage spéciaux, qui ne constituent, certes, qu'une faible part des réserves globales ont eux aussi presque triplé.

LE CONSEIL D'ETAT DE 1815 A 1977

L'émancipation du Bas-Valais, la régénération libérale, la contre-révolution (1839-1847)

Dès 1830, les libéraux-radicaux bas-valaisans vont s'employer à modifier le « système » qui les maintient dans un état d'infériorité. Par les voies légales d'abord. En vain. Par la violence et les armes ensuite. Avec succès. Un « putch » parlementaire (janvier 1839) et une victoire militaire (Saint-Léonard, 1er avril 1840) imposent « l'ordre nouveau » à tout le canton.

Les Constitutions de 1839 (30 janvier et 3 août) assurent en Bas-Valais l'égalité : les députés sont élus, au second degré, sur la base du chiffre de la population (1 pour 1000 habitants). De plus, elles instaurent, de manière timide il est vrai, la séparation des pouvoirs et l'idée moderne de représentation : le grand Baillivat et la Diète abolis font place au Grand Conseil, pouvoir législatif, et au Conseil d'Etat, pouvoir exécutif et administratif.

Les députés ne représentent plus leurs dixains mais la nation entière. Les conseillers d'Etat ne peuvent plus être membres du Grand Conseil.

Au nombre de cinq, titulaires désormais d'un département, ils sont élus par le Grand Conseil selon un mode de répartition régionale : deux dans le Haut, deux dans le Bas et un dans le Centre (pour la première fois reconnu région constitutionnelle). Il ne peut y avoir deux conseillers d'Etat du même dixain.

Tant qu'il s'agit de la conquête de l'égalité politique, les Bas-Valaisans avaient fait preuve d'unité. Celle-ci acquise, les divergences idéologiques, un instant masquées, reprirent le dessus. Pour le clergé et les « ristous », l'égalité, la représentation proportionnelle étaient un but. Ils n'entendaient pas changer la forme de l'Etat qui garantissait au corps ecclésiastique un statut particulier, privilégié ; représentation de jure au Grand Conseil, immunités, contrôle de l'instruction publique. Pour les libéraux-radicaux, les grippious ?, au contraire, elles n'étaient qu'une étape, sur le chemin de la construction d'un Etat démocratique. Etat basé sur les prin-

cipes de la souveraineté populaire, du suffrage universel et direct, de l'égalité des droits et des charges pour tous.

Ces deux conceptions étaient fondamentalement antagonistes, inconciliables. Elles se heurtèrent avec force, haine, entraînant le canton dans la guerre civile. Les libéraux-radicaux furent battus (Trient, 21 mai 1844). La Contre-Révolution triompha qui établit aussitôt une constitution réactionnaire, clérical (14 septembre 1844), et posa des lois répressives « pour contenir les ennemis de la religion et les traites à la patrie ».

Mais ce n'était que partie remise...

Philippe Bender

¹ Le mot « ristou », vient du terme aristote, traduction populaire d'aristocrate.
 ² Antithèse de « ristou » ; j'en ignore l'origine.

Les membres du Conseil d'Etat

20 mars 1839 : Maurice Barman, Joseph Burgener, Janvier de Riedmatten, Maurice de Stockalper, Pierre Torrent.

4 septembre 1839 : Maurice Barman, François Delacoste, Joseph Burgener, Janvier de Riedmatten, Jean-Baptiste Briguet.

18 mai 1840 : Maurice Barman, François Delacoste, Joseph Burgener, Janvier de Riedmatten remplacé en 1841 par Charles Derivaz, Franz Gaspard Zen Ruffinen.

15 mai 1843 (I) : Maurice Barman, François Delacoste, Charles Derivaz, Maurice de Courten, Joseph Anton Clemenz.

15 mai 1843 (II) : François de Kalbermatten, Joseph Gross, Xavier de Cocatrix remplacé le 26 août 1843 par Pierre Torrent, lui-même remplacé le 29 mai 1844 par Guillaume de Kalbermatten, Ignaz Zen Ruffinen, Joseph Anton Clemenz.

Un coin de terre...

Vous savez, j'ai aussi mon petit coin de terre à moi. Oh, il est humble, timide et c'est bien parfois ce que je lui reproche. Mais j'en suis satisfait et fier et, même s'il me coûte quelques gouttes de sueur, je le lui pardonne.

L'hiver, pareil à la marmotte, il dort d'un profond sommeil, sous une épaisse couverture de neige. Je le reconnais aux quatre piquets de bois que j'ai plantés à ses extrémités. Le teneur de cadastre m'avait d'ailleurs donné sa taille et ordonné de la respecter, ce que j'ai fait, bien entendu, et cela n'a pas rendu malheureux mon bout de prairie. Au printemps, lorsque la terre s'éveille et commence à rechercher la douce chaleur du soleil, je sème en lui les graines d'un tas de frères vies. Après gestation et soins appropriés, il se pare de cette faune végétale que je vais bientôt devoir lui arracher. Il ne s'en plaint nullement car il est là pour me servir et moi pour l'aimer. J'ai le sentiment de vivre un contact réel avec la terre. Un lien ombilical me rattache à elle, fort et indescriptible mais présent et nécessaire.

Cette symbiose qui unit l'homme à la terre qu'il aime, je la retrouve dans l'âme des paysans, poètes éter-

nels du travail. Hommes rudes, hommes bons, confrontés par leur corps et leur âme aux problèmes de la nature belle et capricieuse, ils n'ont pas quitté le sein de leur mère nourricière. De la pluie, ils ont fait des ruisseaux pour abreuver leurs champs et leurs bêtes, du soleil, ils ont fait leurs espoirs et leurs craintes. Si trop souvent la goutte perle au front ou si le dos fait mal, si le cheval meurt devant la charrette ou la grappe sous la grêle, le paysan est là, serein et déprimé, les yeux tournés vers le ciel, mais jamais désespéré. Il n'a certainement pas lu Platon, Aristote ou Socrate ; il possède la plus sage des philosophies : le bonheur de vivre et la foi éternelle en sa plus proche compagne : la Nature. En cela je l'admire et aimerais lui ressembler.

Alors, je me rends sur le sol de mon petit coin de terre, seul, un peu comme sur la tombe d'un ami, mais je n'y vais pas pour me lamenter, je m'y rends pour écouter ce bel air de liberté qu'il me chante. Tout cela pour vous dire que j'aime mon pays...

Clément Balleys

Le dernier, le premier ?

Et si l'an qui commence était le dernier ? Tourne, tourne la terre et ses misères à quatre sous ou plus cher, beaucoup. Il en restera bien quelques-uns, debouts, pour combat-

1847 : François de Kalbermatten, Joseph Gross, Guillaume de Kalbermatten, Ignaz Zen Ruffinen, Joseph Anton Clemenz.

(à suivre)

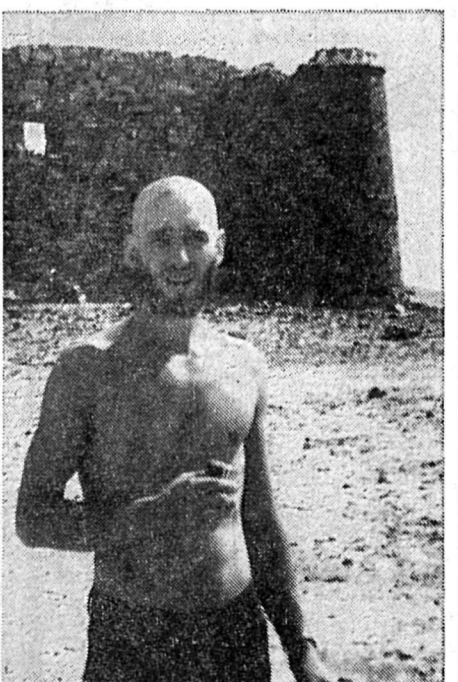
Les vœux officiels de l'Etat

A travers les nombreuses personnalités présentes à la réception de l'an, organisée vendredi à la salle Supersaxo à Sion, le Gouvernement valaisan a voulu adresser ses vœux à toute la population du canton.

M. Antoine Zufferey, président du Gouvernement, a placé cette rencontre sous le signe de l'amitié et du respect ; amitié entre tous les habitants du canton, respect de toutes les valeurs à quelque degré que ce soit. Il devient de plus en plus difficile d'assumer des responsabilités et de combattre certains tabous. Il a également souhaité que les citoyens fassent preuve d'un goût très sûr, de clarté de jugement et de santé dans l'appréciation des valeurs.

Mgr Adam a remercié au nom des invités parmi lesquels nous avons remarqué, entourant le Conseil d'Etat au complet, le chancelier Moulin et l'ancien chancelier Roten, MM. Lovey, prévôt du Saint-Bernard ; Salina, abbé de Saint-Maurice ; les chanoines représentant le Chapitre de la cathédrale ; plusieurs délégués de l'Ordre des capucins ; le pasteur Morel, d'Allèves et Constantin, préfet et sous-préfet de Sion ; Carruzzo et Gilliard, président et vice-président de la ville ; Clavien et Aeschbach, président et vice-président de la Bourgeoisie ; Bumann et Vogt, président et 1er vice-président du Grand Conseil ; Cleusix et Gross, président et vice-président du Tribunal cantonal ; Antonioli, procureur.

Cly



Gérard a compris le désert, il en a même fait un de son crâne...

Un an tout neuf. Pour un air, une eau, un sol neufs. Avec des hommes nouveaux.

— ep —